

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 4 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit le quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean ROUX

Date de convocation : 28/05/2018

**PRESENTS** : MM ROUX Jean, FUSEAU Michaël, DUPIELLET Françoise, DUMONT Michel , GARD Daniel, COVIAUX Christian, Marc DUPERRIN, Michèle ROUSSEAU, DUCOURNAU Nadine, SANCHEZ Martine, COUPAUD Catherine, Michel SAURA, Pierre MAGNOL, Mauricette FAUCHE

**ABSENTS EXCUSES**

Jean-Louis LANNES  
Carine TRILLES qui donne pouvoir à Jean ROUX  
Severine HERR qui donne pouvoir à Michaël FUSEAU  
Carine LE TALLEC qui donne pouvoir à Cathy COUPAUD  
Gilles BERGEON

**SECRETAIRE** : M SAURA

Monsieur ROUX procède à l'appel et constate que le quorum est atteint, puis demande si le conseil adopte le compte rendu du 15/05/2018. Adopté à l'unanimité.

**INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE  
L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Suite aux ventes ci-dessous sur la commune, la municipalité n'a pas souhaité faire valoir son droit de préemption :

-16/05/2018 Me PETIT SCI JYLOP Mme FOUGERAY -217 ZC 375 – Raison – 89 ca – 1 €  
22/05/2018 – Me PETIT – SCI Castor – ZN 558 – 631 Rte de Bourg – 34 ca  
29/05/2018 – Me DUPEYRON – VILLEPONTOUX – B1029- 1027-1032 – Lotissement des Pavillons- 1341 m2 – 130 000 €  
29/05/2018 –Me DUPEYRON – VILLEPONTOUX – B 1029 p – 1027 –Lotissement des Pavillons -1434 m2 - 256 000 €  
30/05/2018 – Me PETIT – RIBEIRO DUARTE – ZN 287 -385 – Bellevue Ouest – 3653 m2 – 261 000 €  
30/05/2018 – Me PETIT – TELLIER Anne-Sophie – ZM 151p – 272 route de Cézac – 628 m2 – 146 000 €  
1/06/2018 –Me SEPZ – CHARPENTIER Rémy – ZI 157 –Cassillac – 1715 m2 – 120 000 €

### **2018/79 AGENCE POSTALE -DATE D'OUVERTURE**

Monsieur le Maire présente le futur projet d'aménagement de la Mairie et de La Poste établi par M. LESBATS. Il rend compte au conseil de la réunion de vendredi soir sur le thème du vote en faveur du Front National avec l'intervention du sociologue

M. GUILLEMENT.

Il rappelle que le service de la POSTE doit être rendu aux usagers.

Après un large débat, il ressort que la volonté du conseil est d'apporter un meilleur service le plus tôt possible. Suivant la personne à recruter et les modalités avec LA POSTE une ouverture de l'agence postale communale pourrait être envisagée pour novembre 2018.

### **MEDIATHEQUE –Travaux complémentaires**

M. DUMONT présente au conseil :

- Le devis GREZIL pour la réalisation d'un batardeau HT 1043.37 €
- Le devis PREVOT pour descentes EP HT 469.50 €

Après délibération et à l'unanimité des présents ces travaux complémentaires sont acceptés

- Le devis BARBOTEAU pour l'aménagement du puits beaucoup plus bas que le niveau du futur avant mise en place de la margelle soit HT 2 500 €

Après délibération et par 15 pour et deux abstentions (Mme DUPIELLET, M MAGNOL) ces travaux complémentaires sont acceptés.

### **2018/80 – AVENANT EGH**

-La proposition d'EGH d'éclairage pour la façade de la MEDIATHEQUE.

de 1 118.40 € HT est acceptée à l'unanimité des présents aussi le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

Il est à noter que ces travaux étaient prévus en supplément et lors de l'ouverture des plis, ce projet a été oublié.

### **AVENANTS 2018/80-1 Plus value en plâtrerie**

Le maire présente des travaux supplémentaires à la Médiathèque :

- modification du plafond exigée par l'acousticien soit un devis de l'entreprise SELLIER s'élevant à HT 1 755.53 € TTC 2106.63 €

Après un large débat, le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte ces travaux supplémentaires et autorise le maire à signer l'avenant avec l'entreprise SELLIER.

### **2018/80-2 AVENANTS Moins value en menuiserie**

Le maire présente au conseil les modifications dans le marché de MENUISERIE de M. SELLIER : la différence pour les volets roulants et les portes de placards, soit HT 881.79 € - TTC 1058.15 €.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte cette moins-value et autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

### **2018/81 – MODIFICATION RAMASSAGE SCOLAIRE**

Suite aux inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée et après étude du dossier, le conseil municipal

- décide de modifier le circuit du ramassage scolaire CIRCUIT N° 05302, l'avis favorable de Transhorizon ayant été recueilli.
- autorise le maire à signer tous les documents nécessaires et le charge d'adresser le dossier correspondant à LA REGION.

M FUSEAU confirme qu'un circuit déclaré ne doit en aucun cas être modifié lors d'un trajet et que la responsabilité en incombe au transporteur. Tout problème doit être signalé à LA REGION.

### **REVISION DES LISTES ELECTORALES**

#### **-Désignation des membres des commissions**

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal confirme les membres des commissions pour la révision des listes électorales :

### **2018/82-DELEGUES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE**

- M DUPIELLET Jacques, né le 12/05/1944 à BORDEAUX (33) domicilié 277 Rue de Raison, PUGNAC pour les listes par bureau
- Mme DERAMAT Michelle, née GAUTRAUD le 30/03/1950 à JONZAC (17) domiciliée 199 Rue de l'Hôtel de Ville – PUGNAC pour la liste générale

### **2018/83 -DELEGUES DE L'ADMINISTRATION**

M SEGUY Roger, né le 15/02/1939 à LECUMBERRY (64) domicilié 144 route de Blaye, PUGNAC pour les listes par bureau

- Mme POLYCARPE Nicole, née BRESSON le 12/01/1944 à TEUILLAC (33) domiciliée 206 route de Cézac , PUGNAC pour la liste générale

### **2018/84 – ACHAT PARCELLE AU MORON**

Le maire informe le conseil de la vente de la parcelle ZL 181 au Moron suite à la succession de M. COURPON de CAVIGNAC pour la somme de 2000 € HT + les frais. Cette parcelle est en zone NATURA 2000 et en zone inondable. Aussi après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des présents décide de se porter acquéreur de cette propriété afin d'y protéger la faune et la flore. Elle pourrait être mise à la disposition de l'ACCA. Le conseil municipal charge le maire de se rapprocher de Me DUPEYRON et de la SAFER et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à cet achat.

### **2018/86 – DM**

### **2018/85 – FEU DE ST JEAN**

Suite à la demande des résidents de la RPA Etienne Lucas, le FEU DE ST JEAN prévu le lundi 25/06 sera autorisé suivant les consignes du SDIS et après une vérification de la vigilance Feux de forêt et de la pollution atmosphérique. Esther GARCIA sera chargée d'appliquer l'arrêté du Maire. Une animation musicale sera prévue et une participation des résidents de 10 € sera demandée. (Encaissement dans la Régie « Toutes Manifestations »)  
Un apéritif dinatoire clôturera cette soirée.

## **DIVERS**

### **2018/87 -REFERENT MOUSTIQUES INVASIFS**

Le Maire donne lecture au conseil du courrier du Préfet sur la surveillance et la lutte en Gironde contre les moustiques invasifs (moustiques tigres), vecteurs de maladie.  
Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal désigne Mme LISSARRE HERPE Marie-Hélène, domiciliée 241 chemin de Lartigue à PUGNAC 33710 Tél 06 76 43 19 77,  
réfèrent communal pour sensibiliser les personnels communaux et les administrés sur les gîtes larvaires dans la commune. Une formation par l'ARS sera proposée.

### **2018/88 – COMMUNE SINISTREE PAR LA GRELE**

M LE MAIRE informe le conseil des dégâts causés sur la commune par la grêle du 26/05/2018 et suite aux nombreuses demandes reçues en mairie par des viticulteurs, il propose de faire reconnaître que PUGNAC soit déclarée sinistrée.  
Après délibération et à l'unanimité des présents le conseil municipal est favorable à cette proposition et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

POUR : 17

## **DIVERS :**

Mme SANCHEZ s'est rendue avec Mme FAUCHE à la réunion du 1<sup>er</sup> juin en présence de Mme HAMERER et M. Jean-Louis TOURAINE sur la fin de vie. Débat très intéressant, mais très peu d'élus.

MME DUCOURNAU indique que l'expo sur la Musique qui est en cours se terminera le 8 juin

Le 13/06 aura lieu la vente de livres à 1€ à la bibliothèque.

M SAURA souhaiterait la matérialisation par 2 flèches au sol du virage de l'église.

Il indique que les bandes blanches des deux stops à Raison sont à refaire.

Les tables de l'aire de repos, route de la cave, sont à décaper et à repeindre.

Par ailleurs, le petit rond- point de Mévret serait à matérialiser par une Priorité à Gauche et un Cédez le passage. M Le Maire se rapprochera du Centre Routier de BLAYE.

M COVIAUX rend compte au conseil des devis reçus pour la réfection du mur du cimetière.

Il attend de nouveaux devis pour le prix de panneaux béton et un mur en pierre. Ce dossier sera à étudier en 2019.

Mme ROUSSEAU invite le conseil à la prochaine réunion de SYNERGIES sur le thème « Qu'est-ce que la philosophie ? » lundi 11 juin à 19 h 30 à la Plancha Gourmande.

Michael FUSEAU transmet les remerciements de Severine HERR au nom de Bulle d'Air pour le prêt de la salle des fêtes mardi 5/06 suite aux problèmes au VOX, à MOVE AND SMILE pour s'être décalée au jeudi pour la zumba.

Mme DUPIELLET donne lecture de la carte de remerciements de Mélissa DEVAUX, enseignante depuis 3 ans à PUGNAC et qui part à GAURIAGUET.

Elle rappelle le cinéma plein air fixé au 8 juillet avec marché gourmand et peut-être une animation musicale organisée par le Comité des Fêtes pour faire patienter...

Elle rencontrera M. VERLAINE pour une exposition de ses œuvres sur PUGNAC, peut-être prévue en novembre...

A la demande de M. DUPERRIN, M DUMONT lui confirme la réalisation des travaux de toiture par M. GROUSSIN à la CHAPELLE DE ST URBAIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.